

DURÉE

Parcours avec code : Stage code de 3 jours, soit 24 heures hors examen.

Stage pratique de 3 jours, soit 21 heures hors examen. Soit un total de 45 heures de formation hors examen.

Parcours sans le code : Stage pratique de 3 jours, soit 21 heures hors examen.

PUBLIC VISÉ

Tout public

LIEU ET CONDITIONS

Marietton - 726 Route de Brindas
RD 30 - 69670 Vaugneray

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation a pour finalité de permettre à chaque conducteur·rice d'acquérir les compétences nécessaires en matière de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

À l'issue de la formation, le·la candidat·e devra être capable de maîtriser les compétences suivantes :

- Maîtriser le maniement du véhicule ou de l'ensemble dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usager·ères
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Le programme est conforme à l'arrêté du 13 mai 2013 relatif au Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC), entré en vigueur le 1er juillet 2014.

MOY. PÉDAGO/TECHNIQUES

- Supports pédagogiques écrits et multimédias
- Véhicules adaptés à la formation
- Salles de cours
- Pistes de manœuvres

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans révolus, Être titulaire du permis B, Savoir lire et écrire en français. Les candidat·es ayant obtenu l'ETG (code) depuis moins de 5 ans dans le cadre d'un autre permis sont dispensé·es de l'épreuve théorique générale.

TYPE ET NATURE DE LA FORMATION

Action de formation visant l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances.

Formation préparant à l'obtention du permis de conduire de catégorie BE. Formation dispensée dans le cadre d'un agrément délivré par la Préfecture du Rhône.

PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME THÉORIQUE (CODE)

- La signalisation routière
- Les intersections et les priorités
- Les feux de circulation
- Le stationnement et l'arrêt
- La vitesse
- Les règles de circulation
- Le dépassement et le croisement
- Les autoroutes
- La conduite de nuit et par intempéries
- Les accidents
- Le véhicule
- Le conducteur ou la conductrice

PROGRAMME PRATIQUE

- Les règles spécifiques à la circulation d'un véhicule léger attelé d'une remorque
- Les principales caractéristiques de l'ensemble tracteur-remorque
- Les connaissances mécaniques élémentaires
- Les vérifications de sécurité avant le départ
- Les opérations d'attelage et de dételage
- Les manœuvres
- La maîtrise de l'ensemble en marche avant et en marche arrière
- La circulation urbaine
- La circulation routière et autoroutière
- L'anticipation et le partage de la route avec les autres usager·ères
- L'éco-conduite

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignant·es de la conduite titulaires du diplôme ou du titre requis pour l'enseignement de la conduite et de l'autorisation d'enseigner correspondant à la catégorie BE.

VALIDATION DES ACQUIS

Passage des épreuves officielles hors circulation et en circulation. Pour les candidat·es ayant satisfait aux épreuves finales de validation : Délivrance du permis de conduire de la catégorie BE.

PRIX TTC : 714€

Tarifs TTC en vigueur au 02/02/2026 (le tarif des prestations supplémentaires est affiché en agence)

ÉLIGIBLE
CPF

FRANCE
TRAVAIL

TRANSITIONS
PRO